



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE

fnath.org

F.N.A.T.H.

Groupement Départemental

De la SEINE ET MARNE

Section locale de

CHAMPAGNE / SEINE

En charge des Sections des Départements
des Ardennes de la Marne et Haute-Marne

Chaumont le 27 Décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : Permanence de CHAMPAGNE SUR SEINE :
FNATH – l'Association des Accidentés de la vie

La section locale de la FNATH de CHAMPAGNE SUR SEINE, et le Groupement départemental, rassemblant les accidentés de a vie, vous informent que les permanences qui se tiennent à nouveau : le 2^o samedi de chaque mois de 9 Heures à 11 Heures, au Centre Anne Sylvestre, Place du Général Leclerc, à CHAMPAGNE sur SEUNE, se tiendront :

A CHAMPAGNE sur SEINE

Le 2^o Samedi de chaque mois,

de 9 H 00 à 11 Heures

Au Centre Anne Sylvestre – Place du Général Leclerc

LA FNATH accueille, écoute, conseille et défend toutes celles et ceux qui ont été victimes d'un accident, atteint d'une maladie professionnelle, frappés par une maladie ou un handicap et leurs ayants-droit, (*Accident de travail, de trajet, de la route, de vie privée, médical et/ou maladie professionnelle, malade et handicapés*) qu'elle qu'en soit la cause et quel que soit leur régime social. **Les renseignements sont gratuits pour les adhérents.**

La FNATH vous accompagne dans la reconnaissance et la réparation par une prise en charge globale de toutes les conséquences d'un accident corporel, ou d'une maladie.

Elle assure la représentation de ses adhérents devant juridictions sociale, et là où leurs sorts sont évoqués.

La FNATH se mobilise contre toute discrimination basée sur l'état de santé, ou le handicap et aide les victimes à faire valoir leurs droits et à se réinsérer dans la société.

Merci d'en avoir pris note.

Pour la section locale
Madame Déolinda INES